

**« HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JERUSALEM »
« LE GRAND PRIEURE DE SAINT GILLES »**

**ETUDE SUR UNE FAMILLE
AU SEIN DE L'ORDRE DE MALTE EN PROVENCE**

LES « DE BARONCELLI-JAVON »

1. ORIGINE :

La maison de Baroncelli est originaire de Florence, où elle y avait exercé les premières charges de la république. Pierre Baroncelli fut gonfalonier en 1402 et 1408 et mourut podestat de la ville de Pise. Il laissa cinq enfants qui furent cassés de leurs charges et dégradés du rang qu'ils tenaient, pour s'être opposés au rapt de Cosme de Médicis, que la cabale avait obligé de sortir de Florence en 1444, dans la crainte qu'il ne s'emparât de la souveraineté. Charles, l'un d'eux, se retira à Avignon avec son frère Pierre et sa femme Thomase Bardi. (*Raybaud, tome II, page 243*).

En 1513, François de Baroncelli, neveu de Pierre devient seigneur de Javon. C'est son fils Pierre II, qui y fit construire le château, en 1551. Il fallut attendre 1688, pour que Georges-Joseph soit le premier à pouvoir porter le titre de Marquis de Javon. Le même Georges-Joseph s'associe à son fils Joseph-Félicien, pour acheter la seigneurie de Saze, le 24 mars 1718, à François-Olivier de Castillon, au prix de 78 000 Livres (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 56, 60, 88, 89 et 144*).

2. LA QUERELLE DES BARONCELLI ET DES GALÉANS :

Nous abordons ici succinctement cette querelle entre deux familles ayant donné chacune, un grand nombre de chevaliers à l'Ordre de Malte, car elle représente bien l'état d'esprit de la noblesse en ce début du XVIIème siècle. En France, dans la seule année 1607, quatre mille gentilshommes auraient péri en combat singulier.

Les Galéans ou Galians, anciennement Galiani, étaient, comme les Baroncelli, d'origine italienne ; comme eux, ils étaient venus à Avignon au XVème siècle et avaient prospéré dans des conditions analogues ; ils étaient maintenant seigneurs des Issarts et, avec les Crillon, les Cambis, les Baroncelli, tenaient la tête de la noblesse avignonnaise. Au-delà des distinctions entre italiens, la noblesse d'Avignon se disputait les deux charges de viguier et de premier consul. Il semblerait cependant que se soient des raisons beaucoup plus futiles qui mettaient aux prises les gentilshommes chatouilleux (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 70*).

- Le premier drame survient le 4 juin 1606, vers 7 heures du matin, lorsque Thomas de Baroncelli, accompagné de Charles de Fogasses, seigneur de la Royère, se présente à la maison de Madame des Issarts, rue du Four : « Pour appeler au combat et duel, au nom de François de Breton, François de Galien, sieur des Essarts et frère Louis de Galien, chevalier de Malte, cousins germains dudit Thomas ». Le déroulement des événements est sujet à controverses, mais Thomas de Baroncelli fut assassiné et François de Galéan fut accusé du meurtre (*Même source, pages 71 et 72*).

- Le deuxième drame a lieu en juin 1612, autour de la rumeur d'élection, comme premier consul, de François de Galéans, le meurtrier de Thomas de Baroncelli, six ans auparavant. Cette nomination devait causer quelque scandale. Y eut-il protestation ou manifestation publique des Baroncelli et de leurs amis ? En tout cas, Jacques de Baroncelli y laissa la vie, frappé par Louis de Galéans, frère du meurtrier de Thomas de Baroncelli. Fait à noter : les héros de ce nouveau drame, l'assassin comme la victime, étaient tous deux chevaliers de Malte (*Même source, page 76*).

3. ORDRE DE MALTE :

Comme toutes les grandes familles attachées à la noblesse et à la tradition, les « de Baroncelli de Javon » ou « Baron Cœlis-Javon » ou encore « Baroncelis-Javon », ont donné, depuis le XVI^{ème} siècle un bon nombre de membres à l'Ordre de Malte.

Nous citerons :

- **Marc :**

Présenté ou reçu chevalier en 1572 : (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Il est le premier des Baroncelli admis dans l'Ordre de Malte. Marc est fils de Pierre II, qui lui avait fait conférer, en 1569, la première tonsure. En 1572, il fournit ses preuves de noblesse pour être reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Désormais, à chaque génération, la famille de Baroncelli fournira au moins un chevalier à l'Ordre de Malte (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 107*).

- **Jacques :**

Présenté ou reçu chevalier en 1594 : (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Jacques est le neveu de Marc. Il est fils de Barthélémy. Il présenta ses preuves de noblesse en 1594 et fut admis par l'Assemblée provinciale du Grand-Prieuré de Saint-Gilles, qui se tint à Avignon, en la maison de Saint-Jean, le 11 septembre 1594. Il était à Malte au moment de la mort de son père en 1604. Il s'adresse alors à son frère aîné pour être ravitaillé en argent et en vivres, notamment en « fromages » de Javon par le moyen de Joseph, l'homme de Monsieur le chevalier de la Bruyère, qui faisait souvent la navette entre Avignon et Malte. En 1605, il fut autorisé par le Grand-Maître à réclamer ce qui lui revenait de la succession de ses parents et à tester, faculté dont il n'usa pas, car il mourut intestat, on sait dans quelles circonstances tragiques, assassiné en juin 1612, par Louis de Galéans, lui aussi chevalier de Malte (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 107*).

- **Christophe :**

Présenté ou reçu chevalier en 1634 : (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Le Grand-Prieuré fut conféré le 23 février 1697 (*en fait, il pourrait s'agir de 1699*) à Christophe de Baroncelli-Javon. Il était fils de Georges de Baroncelli, seigneur de Javon, et de Marguerite de Fortia-Montréal, et avait été reçu chevalier le 4 mai 1633. En 1648, il avait fini ses caravanes et se disposait à faire ses vœux. Dans une lettre à son père, à son frère et à son oncle, datée du 31 mars, il donne ces détails sur la famine qui guettait Malte à ce moment : « Je vous dirai comme nous sommes réduits à la faim et que nous n'avons pas du blé pour huit jours et que si Dieu ne nous en envoie de quelque endroit nous sommes pour pâtir très tous et qu'on ne trouve pas seulement de la viande et que si vous voulez un poulet il vous coûte quarante ou cinquante soulds ; il n'y a plus moyen de vivre en ce pays et tout a renchéri de la moitié depuis que j'y suis (*Musée Calvet à Avignon – MS. 2256 : Archives de Javon III*).

Il était commandeur de Sainte-Eulalie quand la Grande commanderie lui fut donnée le 11 août 1692. Christophe de Baroncelli-Javon résolut de rester à Malte comme son prédécesseur ; il se contenta de prendre possession du Grand-Prieuré par procuration le 4 mai 1699, et il nomma pour son lieutenant François de Bausset (*Chailan, pages 84 et 85*). Ce fut son neveu, Georges-Joseph de Baroncelli, marquis de Javon, qui en son nom fut installé dans sa charge, dans la chapelle Saint-Jean d'Arles, par le chevalier Jean-Baptiste de Donis-Goult, en présence des arlésiens Claude Pichot et Sébastien Reynaud (*Notaire Raybaud*). (*Chailan, Additions, page VI*).

Le Grand-Prieur de Baroncelli mourut le 10 Mai 1714, sans avoir résidé à Arles pendant la durée de sa haute charge (*Chailan, page 93*). Il figure sur la liste des Grands-Prieurs, donnée par Chailan, en page 321, avec la mention : 23 février 1699 † 10 mai 1714.

Christophe de Baroncelli fut admis tout jeune, en 1631, moyennant le paiement d'un droit de « trajet ou passage de minorité » de 1000 écus. L'enquête définitive eut lieu en 1634 à Avignon. Il fut alors reçu avec dispense d'âge, sous réserve de faire son noviciat à 25 ans et sa profession à 26. Il devint commandeur de Sainte-Eulalie, puis, le 3 février 1698 (*en fait, il pourrait s'agir du 23 février 1699*), le Grand-Maître Don Ramon Perellos de Roccafull le nomma Grand-Prieur de Saint-Gilles (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 107 et 108*).

- **Paul :**

Présenté ou reçu chevalier en 1672. (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Paul est fils de Paul-Barthélémy de Baroncelli et de Marguerite d'Astoaud de Murs. Il naquit à Avignon le 6 septembre 1657. Il fournit ses preuves de noblesse en 1673. Il fut pourvu de la commanderie de Cagnac par le Grand-Maître Perellos en 1699 et de celle de Selve, par le Grand-Prieur de Saint-Gilles, son oncle, en 1701. Les archives de Baroncelli contiennent le récit détaillé d'un fait d'armes réalisé par le chevalier Paul de Baroncelli-Javon, au cours d'un combat naval livré le 16 février 1700, au large des côtes de la Sicile. Grâce à une manœuvre périlleuse, à bord de sa galère « Saint-Paul », il réussit à porter secours à la « Galère-Capitaine », à sauver le bailli Jean-Baptiste Spinola, général des galères de Malte, ainsi que plusieurs officiers et 70 hommes d'équipage. Pour sa belle conduite, il reçut le titre de Général, et se signala encore, en poursuivant les « Corsaires de Barbarie » qui terrorisaient les côtes de l'Italie. L'historien Pithon-Curt prétend que Paul de Baroncelli n'aurait pas joui longtemps du glorieux titre et des pensions supplémentaires qui lui furent attribuées à titre de récompense. Il le fait mourir « d'une mort violente, en peu de jours, à l'âge de 46 ans ». En vérité, il vécut plus longtemps, puisqu'il percevait encore une pension en 1706, alors qu'il avait 50 ans (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 110 et 111*).

- **Paul-Joseph, ou Joseph-Paul :**

Présenté ou reçu chevalier en 1705 (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*).

Le 17 avril 1734, eut lieu la profession de foi de Joseph-Paul de Baroncelli, né le 20 juillet 1704, de Georges-Joseph et de Louise de Boffin-la-Saône. Il fut commandeur d'Argence, près d'Arles, de 1751 à 1758 (*Chailan, page 112*).

Il est le petit neveu du Grand-Prieur de Baroncelli-Javon, fils de Georges-Joseph, appelé le marquis de Javon, et de Louise de Boffin-la-Saône. Il naquit le 20 juillet 1704 et fut reçu chevalier de minorité le 16 novembre 1704. En 1736, il fut nommé intendant de la marine de son Ordre. Il devint Bailli de Manosque en 1776, et mourut en 1779. (*Chailan, page 241, note 1*). D'après Mr Félix Reynaud, dans son étude sur la commanderie de Manosque, parue à Gap en 1981, Joseph-Paul était bailli de Manosque de 1776 à 1779 (*F. Reynaud, page 203*). Il est cité sur la liste des titres et revenus des commanderies de la Langue de Provence, en 1755. Les revenus d'Argence sont de : 3000 livres (*Chailan, pages 326 et 327*). Il est cité en qualité de commandeur de Durbans, en 1753 (*J. Juillet, page 99*). Il est encore commandeur de Durbans, lors de la visite de cette commanderie, le 18 mai 1762 (*Raybaud, page 114*). Il est donné en qualité de commandeur d'Argence sur la liste des commanderies de 1755 (*Chailan, page 327*).

Grâce à une dispense du pape, il n'a pas un an lorsqu'il est reçu dans l'Ordre de Malte. Il en va de même pour son frère Agricol-Dominique, qui lui a trois ans. Leurs brevets de chevaliers furent enregistrés en 1718, par les soins du Grand-Maître Perellos lui-même. Chacun d'eux fut aussitôt pourvu d'une pension de 200 écus d'or. Paul-Joseph fut marin, comme son oncle Paul, le général des galères. Le 14 août 1729, il obtient son premier grade ; le Grand-Maître venait de le nommer enseigne. En 1736, il fut nommé provéditeur, c'est-à-dire : intendant de la marine de Malte (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 111 et 112*).

- **Georges-Dominique :**

Il est le frère de Paul-Joseph, a été reçu chevalier en 1706, parvint également aux plus hautes dignités, et mourut le 24 mai 1764, à 59 ans. Il repose dans l'église Saint-Jean, à Malte, où une pompeuse épitaphe glorifie sa mémoire (*Chailan, page 241, note 1*).

N. D. L. R. : Nous ne trouvons aucune trace de « Georges-Dominique », ni dans les archives des Bouches-du-Rhône, ni dans celles de la famille de Baroncelli. Il n'en est fait mention ni dans l'ouvrage de Jean Raybaud, ni dans celui de Joseph Girard. Il se pourrait bien que Monsieur l'abbé Chailan l'ait confondu avec Agricol-Dominique, qui lui, est bien le jeune frère de Paul-Joseph. L'enquête est en cours ; il faut se rapprocher des archives de Malte et de la liste des chevaliers enterrés en l'église Saint-Jean de Malte.

- **Agricol-Dominique-Laurent :**

Présenté ou reçu chevalier en 1709. (Dossier 34) (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*).

Le 30 juillet 1759, Dominique-Agricol est commandeur de Montsonnès quand il est nommé pour visiter les biens de l'Ordre sur l'île de Malte (*Raybaud, tome III, page 34*).

En 1729, il accepte le testament de son père qui lui a légué une pension annuelle de 50 livres à recevoir jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une commanderie. En 1734, il reconnaît devoir 2000 écus à son frère aîné Joseph-Félicien, à prélever sur sa dépouille, en cas de mort. En 1750, il avait alors 45 ans, il est autorisé par le Grand-Maître à transférer ses pensions à son neveu Joseph-Paul-Antoine de Baroncelli (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 112*).

- **Joseph-Paul-Antoine :**

Présenté ou reçu chevalier en 1738. (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Il était destiné au clergé, portait le titre de clerc, et avait donc reçu les ordres mineurs. Il n'entra dans l'Ordre de Malte qu'en 1746, à 26 ans. En exécution d'un bref du pape Benoît XIV, il fut autorisé par le Grand-Maître à faire profession et à toucher des pensions, sans avoir fait de noviciat. Il portait le titre de chevalier non profès et jouissait des pensions de Malte que lui avait transférées son oncle Agricola-Dominique. En outre, en qualité de clerc, il pouvait être gratifié de bénéfices ecclésiastiques. Ainsi, en 1758, il reçut du pape une pension annuelle de 300 livres sur les prieurés unis de Saint-Pierre de Corps et du Monestier d'Ambel, au diocèse de Gap, vacants par suite du décès de son frère Antoine-Dominique-Ignace. En 1783, le Grand-Maître l'autorisa à « prendre la commanderie hors du couvent », et sans avoir accompli les cinq années de résidence conventuelles. Il fut alors nommé commandeur de la Vernède, puis bailli du Bastit. A la fin de sa carrière, il était doté de pensions sur les commanderies de Douzens, de Saliers, de Caignac, de Jalez, et même sur le Grand-Prieuré de Saint-Gilles, pour un total de 1 470 livres. Dégagé de toute obligation conventuelle, il résidait le plus souvent à Avignon ou à Saze et son plaisir favori était la chasse, notamment la chasse aux oiseaux de passage, dans l'étang de Pujaut (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 113 et 114*).

- **Marie-Françoise : (Prieure de la Maison de Beaulieu)**

Présentée ou reçue Dame de l'Ordre en 1749. (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*).

Le 15 mai 1762, visite du monastère et hôpital de Beaulieu d'Issandolus, dans le Lot, dont la grande prieure est Marie-Françoise de Baroncelli-Javon (*Raybaud, tome III, pages 112 à 114*).

Elle apparaît de 1749 à 1788, sur la liste des grandes prieures de l'Hôpital Beaulieu (*Jacques Juillet, Commanderies du Haut-Quercy, page 155*).

Marie-Françoise est née en 1702. Elle devint prieure de l'Hôpital de Beaulieu en 1749 (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 113*). Elle est baptisée le 17 juillet 1702. Elle est mise en possession de l'Hôpital de Beaulieu le 23 mai 1749 (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 185*).

Rentrée au couvent en 1709 et décédée en 1788, elle a donc vécu de 7 ans à 86 ans, sans jamais quitter l'Hôpital de Beaulieu.

- **Marie-Sibylle :**

Présentée ou reçue Dame de l'Ordre en 1749. (*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Marie-Sybille est la sœur aînée de Marie-Françoise. Elle est née en 1699. Elles sont filles de Georges-Joseph de Baroncelli et de Louise de Boffin-la-Saône. Toutes deux furent mises très jeunes, dès 1709, dans une maison de l'Ordre, l'Hôpital de Beaulieu, au diocèse de Cahors ; leur père payait pour elles une pension annuelle. En 1718, il les dota en vue de leur prise d'habit dans le même couvent. Cette dot s'élevait à 3 000 livres pour chacune, plus 1000 livres pour l'ameublement de l'aînée et 500 pour celui de la cadette. Les deux novices firent profession le 11 juin 1719 ; elles portèrent désormais le titre de Dames religieuses de Justice de l'Ordre de Malte (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 113*).

- **Michel-Augustin :**

Présenté ou reçu chevalier en 1778. (Dossier 35).

(*Inventaire Sommaire des Archives Départementales des Bouches du Rhône par Mr Blancard et Mr De Grasset – 1869 – page 57*)

Né le 29 septembre 1755, reçu le 19 mars 1779 (*Raybaud, tome III, page 260*).

Michel-Augustin-Agricol est le second fils de Joseph-Félicien-Pompée et de Delphine-Gabrielle-Thérèse de Bellis de Malespine de Roaix. Il entra à Malte à 25 ans en 1779. Son père paya 2 472 livres 18 sols et 4 deniers, pour « droit de passage de majorité ». Quelques années plus tard, son oncle Joseph-Paul-Antoine, qui avait dépassé la soixantaine, lui transféra ses pensions. Michel-Augustin servit ensuite dans l'armée du roi, au régiment de Lamarck-Allemand au service de la France. A la veille de la Révolution, il était en séjour chez son frère, à Paris. Grâce à ses correspondances, conservées dans les archives de la famille Baroncelli, il donne quelques détails sur la vie à Paris, les troubles sur l'agitation causée par les Etats Généraux, le livre de Mirabeau, et la multiplication des pamphlets. La vie trépidante de Paris lui fait regretter le calme d'Avignon, mais il s'intéresse à la musique, aux sorties au théâtre et à l'opéra ; il prend goût à la vie parisienne. A la Révolution, il continue à y résider, sans être autrement inquiet. Il ne vient que très rarement à Avignon (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – pages 114 et 115*).

- **Alexandre-Joseph-Félicien, dit Pompée :**

Il est fils d'Alexandre-Joseph-Félicien, et pour ne pas le confondre avec son père, il porte le surnom de Pompée. Il est baptisé à l'église Saint-Roch, à Paris, le 18 juillet 1784. Le 3 juin 1816, il reçoit son brevet de Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et quittance des droits. Il est confirmé par bulle du Grand-Maître de l'Ordre en date du 11 août 1818, et par certificat du 28 septembre 1818, il est autorisé à porter la croix d'or de Malte. Par bref du pape Grégoire XV, en date du 11 mars 1832, il est autorisé, bien que marié, à porter la croix d'or de l'Ordre de Malte (*Les Baroncelli d'Avignon, par Joseph Girard – 1957 – page 194*).

N. D. L. R. : Pompée, père de Gabriel, et grand-père de Raymond, est l'arrière grand-père de Folco de Baroncelli, dit : « Lou Marqués » ; Folco lui-même est le grand-père du manadier Pierre Aubanel.

4. HERALDIQUE



BARONCELLI-JAVON porte : Bandé d'argent et de gueules, de six pièces.
Son cri : « *Baroncelli, bene* ». Sa devise : « *Pro Deo et Rege* ».

Au travers de nos recherches, nous avons relevé :

Sur documents : « Histoire des Grands Prieurs de Saint-Gilles » :

Par Jean Raybaud, 1906, Tome III, page 242 :



Sur le terrain : « Mas de Saint-Jean de la Pinède », dépendant de la grande commanderie de Saint-Gilles, commune d'Aigues-Mortes : (Actuellement caveau de Listel)

**Portrait de Christophe de
BARONCELLI-JAVON
1634-1714**

(Collection Pierre AUBANEL, manadier à Saint-Gilles)
(Petit-fils du marquis Folco de BARONCELLI)

(Photographie : Jean-Luc Malenfant, Saint-Gilles – 1986)



Commandeur de Sainte-Eulalie

**Grand Commandeur de Saint-Gilles
Du 11 août 1692 au 3 mai 1699**

**Grand Prieur de Saint-Gilles
Du 4 mai 1699 au † 10 mai 1714**

Nota : L'auteur du tableau n'est pas identifié. Il s'agissait souvent d'artistes appartenant à l'Ordre lui-même, tout comme les médecins, les notaires, les géomètres ou les historiens. Ils œuvraient pour l'Ordre et restaient anonymes. Quant à la date du tableau, il se pourrait qu'il ait été réalisé entre sa nomination, le 23 février, et sa prise en possession du Grand Prieuré, le 4 mai 1699.

-oOo-